

# L'avocat et le conflit - Promenade déontologique dans une relation toxique

Vendredi 4 juillet 2025  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Guillaume BOULAN

Avocat à Nanterre – CRTD & Associés

### Pauline DUCOIN

Avocate à Lyon – Cornet, Vincent, Ségurel

### Anne GESLAIN

Avocate à Dijon – Du Parc Monnet  
Bâtonnier de l'Ordre

### Anne PITAULT

Avocate à Bordeaux – Stack Avocats

### Laëtitia WADIOU

Avocate à Créteil – Cabinet Modere & Associés – Médiatrice conventionnelle et judiciaire

### Pascal ZECCHINI

Avocat à Toulon – Clémence Avocats

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30

Soit 7 heures de formation

## Lieu :

### Eurojuris France - Wojo

82 avenue du Maine  
75014 PARIS

## Spécialités / compétences :

Toutes compétences  
Juridiques / Déontologie

## Public visé

Avocats gérant ou souhaitant gérer des conflits dans lesquels leurs clients sont impliqués.

## Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX  
EUROJURIS FRANCE  
82 avenue du Maine - 75014 PARIS -  
Tél : 01 46 33 07 19  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juillet 2025

## Programme du séminaire

**Objectifs :** Quelles sont les limites à ne pas dépasser pour ne pas créer un litige sur le litige et se mettre en risque, soi-même et son client ? Pressions sur la négociation ou chantage et extorsion, gestion de la communication et du droit d'expression ou injure et diffamation, respect de la déontologie dans les rapports avec le client, l'adversaire et le public, postures, techniques d'écoute active. Les bonnes pratiques, les outils et notre déontologie.

### Programme pédagogique de la journée :

## Partie 1 (matinée) : Le conflit c'est les autres

1- Identifier son point de départ : risques déontologique et pénal

- Confidentialité ; Délicatesse, retenue, courtoisie ; conflit d'intérêt...
- Dimension pénale : : infractions de presse / atteinte à présomption d'innocence / atteinte au(x) secret(s) / atteintes de type chantage ou extorsion

L'ensemble décliné sur tout le reste

2- Informer, commenter, alimenter, hystériser ?

- Réseaux sociaux / presse locale
- Réponses et stratégies possibles

## Partie 2 (après-midi) : Le conflit c'est dans la tête

1- Promouvoir, ne pas se ridiculiser, rentabiliser (suivez notre regard)

- Evoquer ses litiges ou dossiers : publicité innocente ou stratégie agressive ?
- De Verges à El Bouroumi : passer d'une baignoire à Georges Michaël – sans conflit ?

2- Respirer, survivre, choisir l'efficacité

- Aspects psycho-sociaux de la communication (y compris à l'audience, magistrats, clients, contradicteurs)

Questionnaire d'évaluation proposé à la salle

# L'avocat et le conflit - Promenade déontologique dans une relation toxique

Vendredi 4 juillet 2025  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Guillaume BOULAN

Avocat à Nanterre – CRTD & Associés

### Pauline DUCOIN

Avocate à Lyon – Cornet, Vincent, Ségurel

### Anne GESLAIN

Avocate à Dijon – Du Parc Monnet  
Bâtonnier de l'Ordre

### Anne PITAULT

Avocate à Bordeaux – Stack Avocats

### Laëtitia WADIOU

Avocate à Créteil – Cabinet Modere & Associés – Médiatrice conventionnelle et judiciaire

### Pascal ZECCHINI

Avocat à Toulon – Clémence Avocats

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30

Soit 7 heures de formation

## Lieu :

### Eurojuris France - Wojo

82 avenue du Maine  
75014 PARIS

## Spécialités / compétences :

Toutes compétences  
Juridiques / Déontologie

## Public visé

Avocats gérant ou souhaitant gérer des conflits dans lesquels leurs clients sont impliqués.

## Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

## Renseignements :

Virginie MEREGETTI-FILLIEUX  
EUROJURIS FRANCE  
82 avenue du Maine - 75014 PARIS -  
Tél : 01 46 33 07 19  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juillet 2025



## Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-10h30 : Risque déontologique et pénal
- 10h30-10h40 : Pause-café
- 10h40-12h45 : Droit d'expression et communication dans le litige
- 12h45-13h50 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 14h-15h15 : Evoquer ses litiges ou dossiers : publicité innocente ou stratégie agressive ?
- 15h15- 16h00 : De Verges à El Bouroumi : passer d'une baignoire à Georges Michaël – sans conflit ?
- 16h- 16h15 : Pause-café
- 16h15- 16h45 : Aspects psycho-sociaux de la communication
- 16h45-17h30 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

## Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

## Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

## Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam activée durant toute la durée de la formation.

## Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris en visioconférence : 960€ TTC, soit 800€ H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: ..... Profession : .....

N° INSEE : .....

## Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à 48h avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation, sinon la documentation sera adressée par courriel uniquement.

# L'avocat et le conflit - Promenade déontologique dans une relation toxique

Vendredi 4 juillet 2025  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Guillaume BOULAN

Avocat à Nanterre – CRTD & Associés

### Pauline DUCOIN

Avocate à Lyon – Cornet, Vincent, Ségurel

### Anne GESLAIN

Avocate à Dijon – Du Parc Monnet  
Bâtonnier de l'Ordre

### Anne PITAULT

Avocate à Bordeaux – Stack Avocats

### Laëtitia WADIOU

Avocate à Créteil – Cabinet Modere & Associés – Médiatrice conventionnelle et judiciaire

### Pascal ZECCHINI

Avocat à Toulon – Clamence Avocats

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30

Soit 7 heures de formation

## Lieu :

### Eurojuris France - Wojo

82 avenue du Maine  
75014 PARIS

## Spécialités / compétences :

Toutes compétences  
Juridiques / Déontologie

## Public visé

Avocats gérant ou souhaitant gérer des conflits dans lesquels leurs clients sont impliqués.

## Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX  
EUROJURIS FRANCE  
82 avenue du Maine - 75014 PARIS -  
Tél : 01 46 33 07 19  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juillet 2025

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits en présentiel et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris et les inscrits au suivi en visioconférence sont acceptées.